

URGENT / PERSONNEL

Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin  
Chef du département fédéral de l'économie, de la  
formation et de la recherche DEFR  
Palais fédéral  
3003 Bern  
Suisse

Copie aux membres du Parlement  
Copie à la Task Force ayant pour mission de  
maîtriser la crise économique causée par le  
coronavirus auprès du SECO  
Copie aux services cantonaux de la promotion  
économique

Zurich, 5 juin 2020

**Accompagnement des conséquences de la crise du coronavirus subies par l'économie  
créative par la prolongation du chômage partiel pour les actifs en position assimilable à celle  
d'un employeur et par l'accès aux APG pour les indépendants**

Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin,  
Mesdames et Messieurs membres du Parlement,

L'économie créative joue un rôle décisif dans le développement de produits et de prestations attrayants et elle occupe une place centrale dans l'amélioration des processus commerciaux. Elle est également le moteur de l'innovation dans d'autres branches comme les secteurs de la technologie et des services<sup>1</sup>.

La capacité d'innovation et la flexibilité font partie des caractéristiques structurelles de cette branche qui se compose, le plus souvent, de petites ou très petites entreprises au nombre d'employés restreint. Près de 60% sont des entreprises individuelles ou bien leur propre Sarl n'emploie aucun autre collaborateur que l'associé lui-même<sup>2</sup>.

Alors que le Conseil fédéral a décidé le 20 mai 2020 une nouvelle augmentation de la caisse de chômage de 14,2 milliards<sup>3</sup>, les paiements versés aux actifs en position assimilable à celle d'un employeur, déjà fortement limités, ont été gelés fin mai<sup>4</sup>. De même, l'accès aux allocations pour perte de gain corona pour les indépendants indirectement concernés a été limité à deux mois conformément à l'ordonnance du 22 avril 2020<sup>5</sup>.

Tout ceci abandonne une majorité des entreprises de l'économie créative sans soutien, malgré les aides COVID sous forme de liquidités et bien que la persistance des interdictions d'événements et la situation économique provoquée par la crise aient rendu impossible une grande partie de leur activité d'acquisition. Facteur aggravant pour la branche : en raison de l'annulation des derniers salons et

---

<sup>1</sup> Kreativwirtschaft Schweiz : Rahmenbedingungen, Verband Kreativwirtschaft Schweiz 2018

<sup>2</sup> Relevé de données structurelles et répercussions de la crise du corona du printemps 2020 sur les PME de l'économie créative en Suisse, groupe d'intérêt Économie créative, document de travail, état au 28.4.2020

<sup>3</sup> [Coronavirus : Le Conseil fédéral adopte un supplément extraordinaire au budget 2020, 20.5.2020](#)

<sup>4</sup> [Coronavirus : financement additionnel de l'assurance-chômage et abandon progressif des mesures prises en lien avec le COVID-19, 20.5.2020](#)

<sup>5</sup> [Coronavirus : réglementation transitoire pour le droit à l'allocation pour perte de gain, 22.4.2020](#)

foires, elle a enregistré de substantielles pertes de gain<sup>2</sup>. Ces entreprises se retrouvent donc abandonnées, sans réserves, en plein milieu de la crise. L'intégralité des effets de la crise va se faire sentir avec retard dans l'économie créative car une partie des mandats en cours a pu être menée à terme<sup>2</sup>.

C'est pourquoi, nous demandons au Conseil fédéral, en notre qualité de représentantes et représentants de nombreuses associations de l'économie créative, de soutenir l'économie créative :

1. Prolongation de l'accès au chômage partiel pour les actifs en position assimilable à celle d'un employeur
2. Prolongation de l'accès aux allocations pour perte de gain corona pour les indépendants

### **1. Prolongation de l'accès au chômage partiel pour les actifs en position assimilable à celle d'un employeur**

*Dans le cadre des mesures de droit de nécessité, l'accès au chômage partiel pour les actifs en position assimilable à celle d'un employeur ne devrait être aboli qu'avec l'expiration de l'ordonnance sur les mesures dans le domaine de l'assurance-chômage en lien avec le coronavirus (COVID-19). L'instrument du chômage partiel a fait ses preuves pendant la crise. Une refonte éventuelle des contributions à verser aux actifs en position assimilable à celle d'un employeur ne devrait être élaborée qu'après la fin de la crise du coronavirus, afin d'annuler le préjudice persistant du paiement des contributions par rapport au droit à ces prestations.*

[Le GI Économie créative soutient la motion 20.3466 Poursuite du versement de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail.](#)

### **2. Prolongation de l'accès aux allocations pour perte de gain pour les indépendants**

*L'accès aux allocations pour perte de gain corona pour les indépendants ne devrait prendre fin qu'avec la levée des mesures de droit de nécessité en lien avec le coronavirus (COVID-19), étant entendu qu'un lien plausible peut être démontré entre les mesures ordonnées par les autorités et les éventuelles pertes de gain. La situation des indépendants en matière d'assurances devrait être remaniée après la crise du coronavirus afin de garantir une meilleure couverture des risques.*

[Le GI Économe créative soutient la motion 20.3467 Les indépendants directement ou indirectement touchés doivent continuer d'avoir droit à l'allocation pour perte de gain.](#)

Pour tous renseignements, merci de contacter Martina Unternährer (079 663 45 54), présidente du formforum, Dominic Sturm (079 622 60 37), président de la Swiss Design Association, Peter Kurath (079 404 36 18), coprésident de l'Association Économie créative Suisse et Matthias Sala (076 561 29 00), président de la Swiss Game Developers Association SGDA.

Avec nos respectueuses salutations

Martina Unternährer, formforum  
Dominic Sturm, Swiss Design Association SDA  
Peter Kurath, Association Économie créative Suisse  
Matthias Sala, Swiss Game Developers Association SGDA

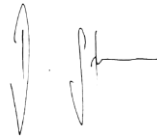
Notre requête jouit du soutien des associations suivantes :



Matthias Sala  
Président

SGDA Swiss Game  
Developers  
Association

250 membres  
700 emplois



Dominic Sturm  
Président

SDA - Swiss Design  
Association

240 membres  
1700 emplois



Martina Unternährer  
Présidente

formforum -  
Association Suisse et  
plate-forme pour le  
Design et l'artisanat  
contemporain.

500 membres  
1500 emplois



Remo Derungs  
Président

VSI/ ASAI  
Association suisse des  
architectes d'intérieur

470 membres  
2200 emplois



Lisa-Jeanne Leuch  
Présidente

SGV Schweizer  
Grafiker Verband -  
Union suisse des  
graphistes

130 membres  
500 emplois



Ursula Heilig  
Présidente

SGD Swiss Graphic  
Designers

375 membres  
2000 emplois



Lynn Frydman-Kuhn,  
Coprésidente

Swissceramics  
Association  
Céramique suisse

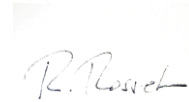
300 membres  
350 emplois



Philipp Kuntze  
Directeur

Centre de cours  
Ballenberg

130 formateurs et  
formatrices



Romain Rosset  
Président

Réseau des métiers  
rares

14 associations



Karin Bischoff  
Présidente

SWISSMODE  
Association  
Vêtements Suisse

200 membres  
1500 emplois



André Perrin  
Président

ASMEBI  
Association des  
métiers de la  
bijouterie

80 membres  
2000 emplois



Peter G. Kurath  
Coprésident

Association des  
industries créatives de  
Suisse



Frank Bodin  
Président

ADC Switzerland  
The Leading  
Creatives in  
Communication

169 membres



Iwan Raschle  
Présidium, premier  
président

Werkbund Suisse  
SWB

8 groupes locaux  
850 professionnels